

19



ANNEXES



19.1 TABLE DE CONCORDANCE DU PILIER 3

Article CRD4/CRR	Thème	Référence Rapport sur les risques (sauf mention au Document d'enregistrement universel)	Page Rapport sur les risques
90 (CRD)	Rendement des actifs	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	55
435 (CRR)	Objectifs et politique de gestion des risques	1 Résumé du profil de risque du Groupe 3 Dispositif de gestion des risques 12 Risque de liquidité	5-13 32-44 232-234
436 (CRR)	Périmètre de consolidation	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres Site internet SG - Détail des instruments fonds propres et SNP/SP éligibles au TLAC Site internet SG - Informations relatives au périmètre de consolidation Site internet SG - Description des écarts entre les périmètres de consolidation (LI3)	56-59;83-89
437 (CRR)	Fonds propres	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	60-63;70-73
437 bis (CRR)	TLAC et instruments éligibles y afférents	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres Site internet SG - Détail des instruments fonds propres et SNP/SP éligibles au TLAC	66;74-76
438 (CRR)	Exigences de fonds propres	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	54;64;
439 (CRR)	Exposition au risque de crédit de contrepartie	7 Risque de contrepartie	166-178
440 (CRR)	Coussins de fonds propres	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	80-82
441 (CRR)	Indicateurs d'importance systémique mondiale	Site internet SG - Publication des indicateurs G-SIB	
442 (CRR)	Ajustements pour risque de crédit	6 Risque de crédit	94;120-124
443 (CRR)	Actifs grevés et non grevés	12 Risque de liquidité	234-237
444 (CRR)	Informations sur l'utilisation de l'approche standard/recours aux OEEC	6 Risque de crédit 8 Titrisation	94-97;139-142; 191
445 (CRR)	Exposition au risque de marché	9 Risque de marché	200-213
446 (CRR)	Risque opérationnel	10 Risque opérationnel	216-224
447 (CRR)	Informations sur les indicateurs clés	1 Résumé du profil de risque du Groupe	13-15
448 (CRR)	Expositions au risque de taux d'intérêt pour des positions du portefeuille hors négociation	11 Risque structurel de taux	222-229
449 (CRR)	Exposition aux positions de titrisation	8 Titrisation	180-198
449bis (CRR)	Environnementale, Sociale et Gouvernance	14 Risques ESG	256-274
450 (CRR)	Politique de rémunération	1 ^{ère} actualisation du Rapport sur les risques (prévisionnel)	
451 (CRR)	Levier	5 Gestion du capital et adéquation des fonds propres	67;77-80
451 bis (CRR)	Liquidité	12 Risque de liquidité	232-234;238-246
452 (CRR)	Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	6 Risque de crédit	96;142-154
453 (CRR)	Utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit	6 Risque de crédit	91-93;134;155-159
454 (CRR)	Utilisation des approches par mesure avancée pour le risque opérationnel	10 Risque opérationnel	216-224
455 (CRR)	Utilisation de modèles internes de risque de marché	9 Risque de marché	200-213

19.2 INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3	N° tableau DEU ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3	Page du DEU ⁽¹⁾	Références réglementaires EBA
1	1	10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	7	204	
1	2		Couverture des engagements douteux	9		
1	3		Coût du risque	9		
1	4		Risque de marché : VaR et SVaR	10		
1	5	35	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	12	249	IRRBB1
1	6		Indicateurs clés	13		KM1
1	7		TLAC – Indicateurs clés	15		KM2
3	8	1	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	44	187	
5	9	2	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	56	196	
5	10	3	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	56	197	CC2
5	11	4	Entités exclues du périmètre prudentiel	58	199	
5	12		Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres <i>Tier 1</i>	61		
5	13	5	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	61	201	
5	14	6	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	62	201	
5	15	7	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité	62	202	
5	16	8	Déductions et retraitements prudentiels CET1	63	202	
5	17	9	Vue d'ensemble des expositions pondérées	64	203	OV1
5	18	10	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	65	204	
5	19		Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWA) du Groupe	65		
5	20	11	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	67	205	
5	21		Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	68		INS2
5	22		Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	69		IFRS9-FL
5	23		Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	69		INS1
5	24		Composition des fonds propres réglementaires	70		CC1
5	25		TLAC – Composition	74		TLAC1
5	26		TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution	75		TLAC3
5	27		Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	77		LR1-LRSUM
5	28		Ratio de levier – Déclaration commune	78		LR2-LRCOM
5	29		Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	80		LR3-LRSPL
5	30		Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	81		CCyB1
5	31		Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	82		CCyB2
5	32		Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	83		LI1

Chapitre	N° tableau Pilier 3	N° tableau DEU ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3	Page du DEU ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
5	33		Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	87		LI2
5	34		Corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente (PVA)	89		PV1
6	35		Agences de notation utilisées en approche standard	98		
6	36	13	Champ d'application des approches IRB et standard	98	212	CR6-A
6	37	14	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Groupe	99	212	
6	38	15	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	100	214	
6	39	16	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	101	215	
6	40	19	Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et des valeurs réalisées hors clientèle de détail	102	218	
6	41	20	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	103	219	
6	42		Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBA	104		CR9
6	43		Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBF	108		CR9
6	44		Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBA	110		CR9.1
6	45		Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBF	113		CR9.1
6	46	21	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	114	220	
6	47		Catégories d'expositions	116		
6	48	23	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	118	224	
6	49		Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	121		CR1
6	50		Variations du stock de prêts et avances non performants	123		CR2
6	51		Qualité de crédit des expositions restructurées	123		CQ1
6	52		Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	125		CQ3
6	53		Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	127		CQ4
6	54		Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	131		CQ5
6	55		Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	133		CQ7
6	56		Échéance des expositions	134		CR1-A
6	57	12	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	134	210	CR3
6	58		Informations sur les prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs	135		
6	59		Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	136		
6	60		Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise Covid-19	137		
6	61		Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	138		
6	62		Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	139		CR4
6	63		Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	142		CR5

Chapitre	N° tableau Pilier 3	N° tableau DEU ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3	Page du DEU ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
6	64		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	143		CR6
6	65		Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	151		CR6
6	66		Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	155		CR7
6	67		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	156		CR7-A
6	68		Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	158		CR7-A
6	69		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	159		CR8
6	70		Expositions de financement spécialisé – Approche interne	160		CR10.1-10.4
6	71		Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	161		CR10.5
7	72	26	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	170	232	
7	73	27	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	171	233	CCR1
7	74	28	Expositions sur les contreparties centrales	172	234	CCR8
7	75		Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	173		CCR5
7	76	29	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	173	234	CCR2
7	77		Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	174		CCR4
7	78		Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	176		CCR3
7	79		Expositions sur dérivés de crédit	177		CCR6
7	80		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	178		CCR7
8	81		Qualité des positions de titrisation conservées ou acquises	185		
8	82		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	187		SEC1
8	83		Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	188		SEC2
8	84		Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	189		SEC5
8	85		Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	191		
8	86		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	192		SEC3
8	87		Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	194		SEC4
9	88	30	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	206	240	
9	89	31	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	207	242	
9	90	32	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	208	243	
9	91	33	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	210	245	
9	92	34	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	210	245	
9	93		Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	212		MR1

Chapitre	N° tableau Pilier 3	N° tableau DEU ⁽¹⁾	Titre	Page Pilier 3	Page du DEU ⁽¹⁾	Références réglemen- taires EBA
9	94		Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	212		MR2-A
9	95		Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	213		MR3
9	96		État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	213		MR2-B
10	97	39	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	223	263	OR1
11	98	35	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	228	249	IRRB1
11	99	36	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	229	250	
12	100		Actifs grevés et actifs non grevés	235		AE1
12	101		Sûretés reçues	236		AE2
12	102		Sources des charges grevant les actifs	237		AE3
12	103	37	Réserve de liquidité	238	253	
12	104		Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	239		LIQ1
12	105		Ratio de financement stable net (NSFR)	241		LIQ2
12	106	38	Bilan échéancé	243	254	
14	107		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Qualité de crédit des expositions par secteur, émissions et échéance résiduelle	262		modele 1
14	108		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Prêts garantis par des biens immobiliers — Efficacité énergétique des sûretés	266		modele 2
14	109		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque de transition potentiellement lié au changement climatique : Expositions sur les 20 plus grandes entreprises à forte intensité de carbone	267		modele 4
14	110		Portefeuille bancaire — Indicateurs du risque physique potentiellement lié au changement climatique : Expositions soumises à un risque physique	268		modele 5
14	111		Autres mesures d'atténuation du changement climatique non couvertes dans le règlement (UE) 2020/852	274		modele 10

(1) Document d'enregistrement universel.

19.3 TABLEAU DE PASSAGE DES CATÉGORIES D'EXPOSITIONS

Dans le cadre de la présentation des données sur le risque de crédit, le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre la présentation synthétique de certains tableaux et les catégories d'expositions détaillées dans les tableaux demandés par l'ABE dans le cadre de la révision du Pilier 3.

Approche	Catégorie d'expositions COREP	Catégorie d'expositions Pilier 3
IRBA	Administrations centrales ou banques centrales	Souverains
IRBA	Établissements	Établissements
IRBA	Entreprises – PME	Entreprises
IRBA	Entreprise – Financement spécialisé	Entreprises
IRBA	Entreprise – Autres	Entreprises
IRBA	Clientèle de détail – Garanties par bien immobilier (PME)	Clientèle de détail
IRBA	Clientèle de détail – Garanties par bien immobilier (non-PME)	Clientèle de détail
IRBA	Clientèle de détail – Expositions renouvelables	Clientèle de détail
IRBA	Clientèle de détail – Autres PME	Clientèle de détail
IRBA	Clientèle de détail – Autres non-PME	Clientèle de détail
IRBA	Actifs autres que des obligations de crédit	Autres
IRBA	Contributions aux fonds de défaillance	Autres
IRBF	Administrations centrales ou banques centrales	Souverains
IRBF	Établissements	Établissements
IRBF	Entreprises – PME	Entreprises
IRBF	Entreprise – Financement spécialisé	Entreprises
IRBF	Entreprise – Autres	Entreprises
IRB	Exposition sur actions	Autres
IRB	Titrisation	Autres
Standard	Administrations centrales ou banques centrales	Souverains
Standard	Administrations régionales ou locales	Établissements
Standard	Entités du secteur public	Établissements
Standard	Banques multilatérales de développement	Souverains
Standard	Organisations internationales	Souverains
Standard	Établissements	Établissements
Standard	Entreprises	Entreprises
Standard	Clientèle de détail	Clientèle de détail
Standard	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	Autres
Standard	Expositions en défaut	Autres
Standard	Éléments présentant un risque particulièrement élevé	Autres
Standard	Obligations garanties	Autres
Standard	Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	Autres
Standard	Organisme de placement collectif (OPC)	Autres
Standard	Expositions sur actions	Autres
Standard	Autres expositions	Autres
Standard	Contributions aux fonds de défaillance	Autres
Standard	Titrisation	Autres

19.4 TABLEAU DES SIGLES

TABLEAU DES SIGLES

Sigle	Signification
ABS	<i>Asset-Backed Securities</i>
ACPR	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
ALM	<i>Asset and Liability Management</i> (Gestion Actif-Passif)
BCE	Banque Centrale Européenne
CCF	<i>Credit Conversion Factor</i>
CDS	<i>Credit Default Swap</i>
CDO	<i>Collateralised Debt Obligation</i>
CLO	<i>Collateralised Loan Obligation</i>
CMBS	<i>Commercial Mortgage-Backed Securities</i>
CRD	<i>Capital Requirement Directive</i> (directive européenne)
CRM (risque de crédit)	<i>Credit Risk Mitigation</i>
CRM (risque de marché)	<i>Comprehensive Risk Measure</i>
CRR	<i>Capital Requirement Regulation</i> (règlement européen)
CVaR	<i>Credit Value at Risk</i>
EAD	<i>Exposure At Default</i> (valeur exposée au risque)
EL	<i>Expected Loss</i> (perte attendue)
IMM	<i>Internal Model Method</i>
IRBA	<i>Internal Ratings-Based approach – Advanced</i> (approche avancée)
IRBF	<i>Internal Ratings-Based approach – Foundation</i>
IRC	<i>Incremental Risk Charge</i>
G-SIB	<i>Global Systemically Important Bank</i>
LCR	<i>Liquidity Coverage Ratio</i>
LGD	<i>Loss Given Default</i>
MREL	<i>Minimum Requirement for own funds and Eligible Liabilities</i>
NSFR	<i>Net Stable Funding Ratio</i>
PD	<i>Probability of Default</i>
RMBS	<i>Residential Mortgage-Backed Securities</i>
RW	<i>Risk Weight</i> (taux de pondération)
RWA	<i>Risk-Weighted Assets</i>
SREP	<i>Supervisory Review and Evaluation Process</i>
SVaR	<i>Stressed Value at Risk</i>
TLAC	<i>Total Loss Absorbing Capacity</i>
VaR	<i>Value at Risk</i>





Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

